

[france3-regions.francetvinfo.fr](https://france3-regions.francetvinfo.fr)

## "Il risque d'y avoir plus de violences sexuelles dans nos soirées" : à Rouen, les étudiants en médecine inquiets après la dissolution de leur association

Dominique Durand

6-8 minutes

---

La nouvelle a eu l'effet d'une bombe à la faculté de médecine de Rouen. Jeudi 27 février, la COPMR, l'association en charge de l'organisation du week-end d'intégration ainsi que des soirées étudiantes, a annoncé sa dissolution. Une décision voulue par le doyen de la faculté suite à des faits présumés d'agressions sexuelles. Explications.

### Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, découvrez les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

La nouvelle est tombée comme un couperet pour les 3 700 étudiants de l'UFR Santé (Médecine et Pharmacie) de Rouen. L'information de la dissolution de la COPMR, principale association étudiante d'organisation d'événements festifs, a été transmise par un simple communiqué publié sur les réseaux sociaux.

Pour beaucoup d'étudiants, c'est un choc, car la décision était inattendue. *"J'ai été surpris dans un premier temps, glisse Mathis, un étudiant de cinquième année, parce qu'on était pas au courant de tout ce qu'il s'est passé en interne avec ces violences sexuelles."*

Cette dissolution a en effet été demandée par Benoît Veber, doyen de la faculté de Médecine, après que l'administration a entendu trois jeunes filles au sujet d'agressions sexuelles lors d'événements organisés par la COPMR.

L'association ne nous a pas rapporté les faits, alors qu'ils s'y étaient engagés dans une charte qu'ils ont signée. Je considère qu'il y a eu une rupture de confiance.

*Benoît Veber, doyen de l'UFR Santé de Rouen*

Une version que réfute Solange Leclair, la présidente de l'association : *"Ni moi, ni aucun autre membre de la COPMR n'étions au courant de ces faits avant que l'administration nous en informe elle-même", relate-t-elle. "La charte que nous avons signée a été respectée."*

La jeune femme explique même que l'association a tenté de prendre à bras le corps cette problématique, *"phénomène qui touche tous les milieux et pas seulement les étudiants en médecine"*.

Un numéro vert a ainsi été mis en place par l'association pour recueillir des témoignages de personnes victimes ou témoins de violences sexistes et sexuelles (VSS).

Et parmi les membres de son équipe, des personnes de confiance ou *trusted people* ont été nommés cette année. Leur objectif : écouter et protéger les étudiant(e)s victimes de violences sexuelles, et surveiller les éventuels débordements lors des événements organisés par l'association.

Des dispositifs qui, pour le doyen de la faculté, n'ont pas permis de garantir la sécurité des jeunes étudiants de Médecine. D'où la décision de cette dissolution. Benoît Veber parle même d'un "*nécessaire "électrochoc"*". Selon lui, le sujet corollaire à ces faits étant celui de la consommation excessive d'alcool lors de ces soirées.

durée de la vidéo : 00h00mn40s



Interview de Benoît Veber au sujet de la dissolution de l'association étudiante suite à des faits présumés de violences sexuelles lors de soirées. • ©Patrice Cornilly

Selon le doyen, "*cette surenchère de l'alcoolisation massive*" n'est pas compatible avec la profession médicale.

En étant étudiants en médecine, ils représentent déjà une profession. Est-ce que c'est acceptable qu'un étudiant en médecine ait des gestes déplacés vis-à-vis d'une jeune femme ? Comment va-t-il se comporter dans son métier après ? Moi ça ne me convient pas.

*Benoît Veber, doyen de l'UFR Santé de Rouen*

Benoît Veber rappelle que l'université de Rouen se doit de respecter [l'article 40 du Code de procédure pénale qui l'oblige en tant qu'autorité publique à transmettre au procureur de la République toute information concernant un délit ou crime commis au sein de l'institution.](#)

Le doyen a ainsi demandé au président de l'université la tenue d'une commission disciplinaire à l'encontre de l'étudiant visé par les trois jeunes filles rapportant ces faits d'agression sexuelle.

Mais la dissolution de l'association organisatrice des soirées était-elle nécessaire ? Pour les étudiants rencontrés sur le parvis de la fac, ce n'est pas une évidence.

*"Moi tous mes amis qui sont en médecine, si la COPMR n'existait pas, je ne les aurais pas*

*rencontrés, souligne Mathis Caron, étudiant de cinquième année. Parce que ce n'est pas à la bibliothèque quand on révise nos cours qu'on rencontre des gens. Il peut y avoir une mort sociale qui se dégage de tout ça".*

Mais ce n'est pas la seule source de préoccupation. Car pour certains, cette dissolution risque même d'être contre-productive.

Il y aura quand même des soirées d'intégration organisées de manière officielle. Mais sans association, il n'y aura plus de prévention et de contrôles de toutes de ces violences sexuelles. Donc il y aura plus de risques dans ces soirées.

*Victor Bernard, étudiant en cinquième année de médecine*

Dans les couloirs, on évoque déjà la possibilité de la création d'une nouvelle association pour l'organisation des événements festifs. Même si "*ce n'est évidemment pas d'actualité pour nous*", souligne Solange Leclair, désormais ex-présidente de la COPMR. Cela devra donc attendre la prochaine génération d'étudiants.

D'ici là, il est peu probable que la problématique des violences sexuelles dans les soirées de médecine (et d'ailleurs) se soit résorbée d'elle-même. Comme le dit Anna, étudiante de première année de médecine à Rouen, "*avec tout ce qu'on entend sur les histoires d'abus sexuels, c'est quelque chose qui est inquiétant pour nous en tant que jeunes femmes*".

Les étudiants sont donc aujourd'hui en demande d'un encadrement et d'une vigilance à ce sujet. Que cela soit par le biais d'une association, ou d'une autre manière.